

Coordonnées ARS pour le département du Puy-de-Dôme

Mail générique : ars-dtau-veille-sanitaire@ars.sante.fr (veillée uniquement en heure ouvrée)



Pour tout signalement (SO, autre pathologies/alertes),
toujours utiliser la bal ars69-alerte@ars.sante.fr

Le rôle de l'ARS n'est pas de donner un diagnostic et d'évaluer la situation d'un cas isolé !

- En cas de critère de gravité, l'évaluation d'un médecin reste primordiale
 - **Les rôles de la veille sanitaire sont :**
 - => **Investigation et mises en œuvre des mesures de gestion** : recherche des contacts, recommandations de vaccination / d'antibioprophylaxie, recherche de l'origine d'une infection alimentaire...
- Animation, coordination des acteurs en cas de besoin et si la situation l'exige